

## Un été de toutes les couleurs

### Le mot du Maire

Un feu d'artifice pour illustration de cette page ! Un instantané saisi en final du feu d'artifice tiré le 4 août dernier en conclusion de la Fête de Vallouise.

Pourquoi cette image ? Pour illustrer un été que je crois pouvoir qualifier d'étincelant, fort en couleurs, de haut niveau. Qu'on en juge ! Rap-

pellons-nous les quelque 350 spectateurs présents aux rendez-vous avec le Revisor de Gogol; les neuf concerts organisés par Musique en Écrins; la venue de Françoise Nyssen, ancienne ministre de la Culture, aux Lundis de la Vallouise; le millier de spectateurs encore et toujours séduits par le 8e acte du festival des Envoyeurs, avec ses concerts et animations; l'omniprésence des gilets orange des membres du Comité des fêtes; la foule des grands et beaux jours pour notre Fête des guides; les 800 tourtes cuites en une matinée au four banal; les 32 potiers présents au désormais traditionnel Marché des potiers; le premier tournoi de tennis open organisé par le Club omnisport de Vallouise... Ce fut un été lumineux: estivants présents en nombre, climat globalement bienveillant, programmation diverse et abondante.

Cette richesse n'est pas le fruit du hasard. Il n'y a pas là d'improvisation. Cette multiplicité de spectacles, de conférences, d'animations de grand niveau est avant tout due à un engagement soutenu, souvent méconnu et effacé, de jeunes et de moins jeunes, qui ont pour point commun de donner de leur temps et de leur dynamisme au service des autres, pour la réussite d'un moment de rencontre, de détente, de partage...

Alors que l'été s'en est allé, il est plus que temps de dire un vrai et grand « Merci » à ces femmes et ces hommes, à ces bénévoles de tous horizons, qui ont initié, planifié, animé ce programme estival.

Est-il utile de rappeler que nombre de ces rendez-vous n'auraient pas eu lieu sans ces dizaines de bénévoles qui ont fait que, cet été, à Vallouise-Pelvoux, ce fut, tous les jours, jour de fête, étincelant, bruyant, coloré, éclectique...

Encore un mot à l'adresse de celles et de ceux qui n'ont pas encore goûté aux richesses du bénévolat. Il y a sur notre territoire, dans notre vallée, nombre d'associations qui vous attendent, qui vous invitent à les rejoindre en fonction de vos aptitudes, de vos goûts, de vos disponibilités. Rejoignez-les. Vous pouvez beaucoup leur apporter. Elles vous apporteront tout autant en retour.

Et si notre été fut brillant, voire flamboyant, je formule ici le souhait que notre saison d'hiver soit également rayonnante et scintillante.

*Jean Conreaux*  
Maire de Vallouise-Pelvoux



### MAIRIE PRATIQUE

#### Horaires d'accueil du public:

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00.

Le service urbanisme vous recevra le mardi et le jeudi matin de 8h30 à 12h00.

Téléphone inchangé: 04.92.23.30.19

Mail: [mairie@vallouise-pelvoux.fr](mailto:mairie@vallouise-pelvoux.fr)

#### Adresse:

Marie de Vallouise-Pelvoux / Saint-Antoine  
05340 VALLOUISE-PELVOUX.

A lire également (page 8):

L'ancienne mairie de Vallouise:

un espace mutualisé dédié aux services au public.

## ÉLECTIONS MUNICIPALES

Elles auront lieu les 15 et 22 mars prochains. Elles présenteront pour notre commune un caractère nouveau avec le recours au scrutin de liste. Désormais, pour Vallouise-Pelvoux, les conseillers municipaux seront élus au **scrutin proportionnel, de liste, à deux tours, avec prime majoritaire** accordée à la liste arrivée en tête. Les listes doivent être complètes, sans ajout ou radiation, sans modification de l'ordre de présentation. A noter également: les listes devront être composées d'**autant de femmes que d'hommes, avec alternance obligatoire** une femme/un homme ou inversement.

Au **premier tour**, la liste qui obtient la **majorité absolue** des suffrages exprimés reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés en fonction du nombre de suffrage obtenus. Lors de l'éventuel **second tour**, seules les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10% des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir. Elles peuvent connaître des modifications, notamment par fusion avec d'autres listes pouvant se maintenir ou fusionner. En effet, les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés peuvent fusionner avec une liste ayant obtenu plus de 10%. La répartition des sièges se fait alors comme lors du premier tour.

### Effectif du futur Conseil municipal

Si, de la date de la fusion (janvier 2017) à la fin du présent mandat, l'effectif du Conseil municipal résultait de l'addition des deux Conseils municipaux alors en exercice, lors du premier renouvellement consécutif à la création de la commune nouvelle (mars 2020), le Conseil municipal de Vallouise-Pelvoux comptera un nombre d'élus égal à celui prévu pour une commune appartenant à la strate démographique immédiatement supérieure. Plus concrètement, l'effectif du futur conseil municipal sera égal à celui d'une commune d'une population comprise entre 1 500 et 2 499 habitants, bien que comptant moins de 1 500 habitants.

À l'issue du deuxième renouvellement consécutif à la création de la commune nouvelle (en 2026), l'effectif du Conseil municipal de la commune sera alors celui prévu pour sa strate démographique exacte.

Ainsi, Vallouise-Pelvoux, commune nouvelle de 1 280 habitants, créée en janvier 2017, par fusion de Vallouise (787 habitants) et de Pelvoux (493 habitants), aura un Conseil municipal de :

- 19 membres à l'issue des élections municipales de 2020.
- 15 membres à l'issue des élections municipales de 2026.

## À PROPOS DE NOS CIMETIÈRES

L'aspect de nos cimetières, en particulier dans certains secteurs anciens, n'est pas aussi satisfaisant que l'on pourrait légitimement le souhaiter. La raison en est simple: si l'entretien des allées incombe naturellement à la Commune, l'entretien des emplacements concédés incombe, en revanche et exclusivement, au concessionnaire ou à ses ayants droit.

Bien évidemment cela devient difficile lorsqu'il s'agit de terrains communs (ou il n'existe aucun concessionnaire) ou si le renouvellement de la concession concédée (c'est-à-dire sur laquelle un droit de jouissance privé a été accordé pour une certaine durée) arrive à terme, que le concessionnaire est décédé et qu'il n'y a pas ou plus d'ayant droit connu.

Autre préoccupation: les emplacements vacants sont de plus en plus rares, il est donc urgent et indispensable de penser à une grosse restructuration. Pour cela, nous avons besoin du concours de chaque famille. Aussi, vous êtes invités à prendre contact avec la Mairie (tél.: 0492235711 / mail: n.giraud@vallouise-pelvoux.fr) pour recenser vos concessions familiales et indiquer vos intentions quant à la suite à réserver à ces concessions (renouvellement, réduction de corps, mise en œuvre de la procédure de reprise prévue par le Code général des Collectivités territoriales).

## UN ESPACE D'ACCUEIL ET DE SERVICES PUBLICS

Les travaux de réhabilitation du bureau de poste et de l'ancienne mairie de Vallouise ont débuté fin du mois d'août. Ils devraient durer quatre mois. À terme, en janvier prochain, les anciens locaux de la Mairie de Vallouise auront fait peau neuve pour accueillir, dans un espace mutualisé de quatre services:

- la mairie annexe de Vallouise, avec point d'accueil et d'information de proximité,
- un point « Informations touristiques » dans l'ancienne salle du conseil municipal de Vallouise,
- une Agence postale intercommunale,
- une Agence «France Service Public» dans les locaux administratifs de l'ancienne mairie.

L'ancien bureau de Poste accueillera quant à lui le siège

administratif de l'Office de tourisme communautaire.

Pendant les travaux, les services du bureau de Poste de Vallouise seront suspendus. Aussi, d'ici à janvier prochain, les usagers de la Poste pourront se rendre à l'Agence postale intercommunale de Pelvoux-Saint-Antoine tous les matins de 8h30 à 12h15 et à l'Agence postale intercommunale des Vigneaux de 14h15 à 16h30 les lundis, mercredis et jeudis et le mardi de 14h15 à 18h00 [Contact agence postale intercommunale: Site de Vallouise/Pelvoux - Saint Antoine: 04 92 54 05 95 ; Site des Vigneaux: 04 92 23 10 80]

Ces travaux sont portés par la Communauté de Communes, avec le soutien financier de l'Etat, du Conseil départemental et de la Poste.

## RENTÉE SCOLAIRE

Le 2 septembre dernier, ce sont 104 enfants qui ont fait leur rentrée, répartis entre l'école de Vallouise pour les élèves de primaire et l'école de Pelvoux pour les enfants de maternelles. Des enfants qui se répartissent comme suit :

- \* 17 enfants en Petite et Moyenne sections, avec Coline Exibard (directrice), en congés de maternité, remplacée par Amira Kern
- \* 18 enfants en Moyenne et Grande sections, avec Céline Bony (à mi-temps) et Nadège Fargeas
- \* 20 enfants en C.P. et C.E.1, avec Samuel Théric (à 80%) et Brunelle Michel
- \* 22 enfants en C.E.1 et C.E.2 (plus 2 saisonniers), avec Fabienne Disson et Nadège Busoni
- \* 27 enfants en C.M.1 et C.M.2 (plus 1 saisonnier), avec Aurore Matheoud (directrice)

A noter que Natalie Fourbet, qui a quitté l'équipe, est aujourd'hui référente maths et remplaçante rattachée à St-Martin de Queyrières. Le budget prévisionnel de fonctionnement et d'investissement est de 6 000 €, pris en charge par la Mairie ; budget qui sera abondé à la demande pour les intervenants extérieurs.

Les délégués des parents d'élèves organiseront le 1er décembre, à Bonvoisin, un loto pour financer les voyages scolaires.

A noter sur votre agenda : samedi 14 décembre, à 15h, salle Bonvoisin. Avec un spectacle et présence du Père Noël.

## L'ÉCOLE EN VALLOUISE EN 1830

- Texte extrait de La Vallouise, ouvrage de Suzanne Goffin, ancienne institutrice à l'école des Prés de Puy-Saint-Vincent en 1942, ensuite à Pelvoux de 1945 à 1958.

« Dès le Moyen Âge et jusqu'en 1833 où la loi Guizot commence à généraliser et uniformiser l'enseignement primaire, on remarque en Vallouise comme dans tout le Briançonnais une «supériorité intellectuelle» sur le bas du département et la plupart des provinces. «Pour trouver quelque désir d'apprendre et même une certaine instruction réelle - disait Bonnaire, préfet des Hautes-Alpes de 1800 à 1802 - il faut remonter dans le Briançonnais. Il est rare qu'un enfant n'y sache pas lire, écrire et même un peu calculer. Il n'y a personne parmi le bas peuple qui n'entende le français. Si tous ne sont pas en état de parler, tous le comprennent».

« En dépit de leur vie rude ou plutôt à cause d'elle, les Briançonnais sentent l'attrait et la nécessité de l'instruction. [...] On fait un effort pour s'instruire, effort louable né uniquement de la bonne volonté, car rien ne le facilitait, ni les conditions matérielles, ni les méthodes pédagogiques de ce temps. Ce sont d'abord les vieillards qui apprenaient à leurs petits-enfants le peu qu'ils savent ; puis dès le XVI<sup>e</sup> siècle, l'enseignement s'organise. Dans le coin d'une écurie ou dans un local loué par la commune, le maître d'école, payé par les familles\*, instruit filles et garçons qui arrivent les matins d'hiver, traînant leur bûche au bout d'une ficelle. L'école s'ouvrait en automne et se fermait dès les premiers travaux. »

\* Selon les accords, le maître est hébergé par une famille qui lui assurait le vivre et le couvert. Il pouvait aussi être nourri à tour de rôle par les parents de ses élèves qui devaient lui fournir, comme le précisaient certains contrats, « soupe épaisse tenant cuiller ».

## FLEURISSEMENT

Le 31 juillet dernier, la Mairie recevait le jury du Label « Villes et Villages fleuris » [association qui œuvre en faveur de l'amélioration du cadre de vie des communes], venu sur place apprécier l'action de la Commune en faveur de l'amélioration du cadre de vie à Vallouise-Pelvoux : la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, le respect de l'environnement (gestion des ressources naturelles et préservation de la biodiversité), le développement de l'économie locale, l'attractivité touristique et la préservation du lien social. Vallouise-Pelvoux, depuis dix ans, est distinguée par un Label « 1 fleur ». Ce label est-il toujours justifié ? Les efforts faits par la Commune méritent-ils l'obtention d'un label « 2 fleurs » ? Voilà les questions auxquelles ce jury était appelé à répondre. Un dossier, magnifiquement préparé par les services municipaux, illustrant les réalisations municipales, avait été adressé en amont audit jury, qui venait s'assurer sur place de sa réalité. En introduction à ce dossier, Jean Conreaux rappelait l'engagement fort de la Commune en matière de fleurissement : « Le fleurissement, à Vallouise-Pelvoux, a été et demeure un investissement durable, un investissement qui participe à notre qualité de vie, un investissement qui répond à une certaine idée de notre environnement. [...]. Il demeure plus que jamais une chance et un atout ».

## IGLOO PELVOO

Soutenue par la Communauté de communes et la Commune de Vallouise-Pelvoux, l'Association continue cette aventure créatrice d'une image de marque forte et originale pour la station de Pelvoux-Vallouise et la Vallouise en général.

Pour l'hiver 2019/2020, Igloo Pelvoo propose « La tête dans les étoiles », un voyage dans l'Espace, en décidant de prolonger les commémorations du cinquantenaire du premier pas humain sur la Lune en vous faisant décoller vers l'infini et au-delà.

Le travail a commencé dès la mi-septembre, avec la création des décors. Aussi, l'Association recherche des personnes pouvant l'aider à l'aménagement de l'Espace, à la réalisation de décors, de sculptures, de scénographies...

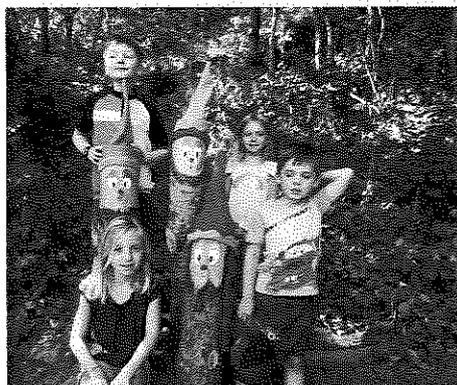
Si vous avez une âme d'artiste ou tout simplement un peu de temps à consacrer (certains petits bricolages pourront se faire chez vous quand vous le désirez), bienvenue dans l'équipe pour cette nouvelle édition ! En terme d'organisation, rendez-vous sur site les mercredis, vendredis et samedis, de 10 h à 17 h (mais vous pouvez venir seulement pour 1 ou 2h). Contact et informations : Tél. : 06 79 74 19 02 / Mail : igloopeelvoo@gmail.com

## LES GAMINS D'ABORD

- Un service de garde d'enfants adaptée au travail saisonnier et au tourisme. Des professionnel(le)s de la petite enfance à votre service. Equipé(e)s de son gros sac rempli de jeux, de jouets et de livres, votre « nounou » intervient chez vous selon vos besoins. Ponctuellement pour une sortie parents, périodiquement durant les congés de votre assistante maternelle, sur des horaires atypiques. L'association, créée par des parents, sait se mettre à votre place : 24h/24, 7jrs/7, w.-e., jours fériés, transports d'enfants, aides CAF jusqu'à 85% selon plafond, crédit d'impôt 50% imposable ou non. Tél : 09 07 22 02 76. Mail : contact@lesgaminsdabord.org.

## L'ÉTÉ DE « SENTIERS ET PATRIMOINE DE LA VALLOUISE »

Dès le printemps, l'entretien et le balisage des boucles 1 à 8 ont été effectués par les bénévoles de l'association. Tout était prêt pour l'arrivée des vacanciers ... et pour le plaisir des randonneurs locaux aussi! Également furent placés 6 panneaux d'informations au départ des parcours, comme fut créé le sentier familial des lutins a fait la joie des petits ... !



Au départ du pont Gérendoine, le sentier monte vers Puy-St-Vincent puis passe à l'horizontale sous les villages de Puy et redescend par un chemin de facteur à Vallouise. 23 lutins, sculptés dans des troncs de bois, jalonnent cette jolie randonnée de 4 kilomètres tout en proposant des énigmes pour découvrir leur secret! Pour ceux qui le souhaitent, des classeurs « secret des lutins » sont disponibles à l'office de tourisme de Vallouise-Pelvoux et à la maison du parc des Écrins (en échange d'une pièce d'identité ou de 10€ restitués au retour). L'association a organisé le vendredi 26 juillet une matinée découverte et inauguration du sentier. L'association projette de faire évoluer ce sentier en 2020 et de le rendre accessible aux enfants handicapés.

Le vendredi 19 juillet, une trentaine de personnes ont participé à la randonnée pique-nique estivale de l'association. Cette année, la destination était une boucle au départ du parking des Claux vers Ailefroide, en compagnie d'un passionné de la vallée, André Buisson.

L'association a nettoyé et balisé le sentier des Eyssarts entre Puy-St-Vincent et les Vigneaux pour permettre le déroulement de la randonnée musicale organisée le samedi 10 août par « Musiques en Écrins ».

Le vendredi 6 septembre, des élèves de l'école des Mines de Saint-Etienne sont venus, dans le cadre de leurs journées d'intégration, pour entretenir bénévolement les sentiers de la Vallouise. Une aide bienvenue d'autant que l'automne est là. C'est une saison propice pour continuer les travaux sur les sentiers. Alors bienvenue à ceux et celles qui souhaitent venir nous rejoindre pour un coup de main.

Pour info, le sentier d'Entraigues et des Ardoisières est déconseillé jusqu'au 30 avril (période de chasse et de neige).  
Contacts: Jacques Chrestian: Tél: 06 09 54 80 11. chrestian\_jacques@live.fr / Véronique Jourdan: Tél: 06 37 91 50 39. jourdanveronique05@orange.fr

## CLUB OMNISPORTS DE LA VALLOUISE: UNE HISTOIRE EXEMPLAIRE

L'espace de loisirs de la Casse-Vallouise, dit Espace Maurice-David, est né de la clairvoyance d'un entrepreneur-promoteur, Daniel Olive, qui, dans un cadre d'une beauté sauvage, dans les années 70, a su, avec la Commune de Vallouise, ordonner un habitat à dimension humaine, avec, en son centre un espace dédié aux loisirs.

Dès l'origine, animé par un homme d'exception, Maurice David, cet espace a connu ses heures de gloire, avant de décliner, avec la disparition en 2005 de son animateur de légende et le vieillissement parallèle de ses installations sportives.

Après trois ans d'errements, le réveil. Grâce à la cession désintéressée par Daniel Olive à la Commune de Vallouise pour 1€ symbolique de l'espace de loisirs, suivie en 2008 de la création d'une association [Club Omnisports de La Vallouise], ayant, dès 2010, pour objet, et par convention avec la Commune, de gérer, d'animer et d'entretenir la zone de loisirs.

C'était il y a plus de 10 ans. Aujourd'hui, la métamorphose de l'espace de loisirs, sur la base d'un partenariat public/privé, est exemplaire. Avec le renouvellement quasi total des installations sportives (aire de jeux pour enfants, terrain multisports et court de tennis...), sur la période 2012-2019, la zone de loisirs a fait peau neuve et a totalement régénéré son attractivité. Ce modèle de coopération, né de la forte implication d'une équipe de bénévoles et de la Commune, a permis en particulier:

- de fédérer et de réduire le coût des investissements réalisés (près de 60.000€ ht, compte non tenu des travaux réalisés par les Services techniques de la Commune et les bénévoles), financés directement par l'association ou par dons de cette dernière à concurrence de 50 % de leur montant;
- de faire gérer, animer et entretenir par l'Association l'espace de loisirs communal ce qui réduit d'autant les dépenses publiques et celles des contribuables.

Aujourd'hui, le nombre de familles adhérentes est de l'ordre de 350. Et, même si la grande majorité des familles adhérentes résident logiquement à la Casse, bon nombre d'entre elles viennent de Pelvoux et du bourg de Vallouise ou encore de Puy-St-Vincent ou des Vigneaux... La modicité du coût de l'adhésion annuelle [20€ par famille, + 10€ pour pratiquer le tennis sur un court neuf] et la variété des activités proposées [foot, basket, tennis, pétanque, ping-pong...] séduit de plus en plus.

**CLUB DES LOISIRS DE VALLOUISE** - Après un été qui a vu la traditionnelle exposition de ses travaux (patchwork, dentelles, bijoux et tricotage), le Club des Loisirs a repris ses activités et vous invite à venir les partager. Les joueurs de cartes et les boulistes sont également les bienvenus. Rendez-vous au local du club (ancien accueil du camping) le lundi de 14h à 17 h pour la dentelle, le mercredi de 14h à 17 h pour les autres activités. L'adhésion est de 15€ par an. Les séances se terminent en général par un petit goûter et la bonne humeur est assurée. Le club est ouvert à tous. Renseignements au 04 92 23 51 84 auprès de Monique.

## UN ÉTÉ DE MUSIQUE, DE THÉÂTRE, DE CONFÉRENCES...

### ...AVEC MUSIQUE EN ÉCRINS

Le festival 2019 a été un grand succès ! Sur le plan artistique d'abord, avec des concerts qui ont été appréciés par leur qualité et leur variété. Vous pourrez en retrouver les comptes rendus illustrés sur le site : <https://www.musiques-en-ecrins.com/compte-rendu-2019/>

Sur le plan des affluences, Il y a eu au total 2 128 entrées, hors randonnée musicale. Cela fait une moyenne par concert de 236 entrées. En moyenne, l'église de Vallouise a rassemblé 324 spectateurs par concert et les autres lieux, 166.

Pour rappel, en 2018, le total était de 2 938 entrées (pour 11 concerts), soit une moyenne par concert de 267 entrées. La moyenne de Vallouise avait atteint 383 entrées et les autres lieux, 200. Mais l'année 2018, celle des 25 ans, avait été exceptionnelle. En fait, cette année nous faisons mieux qu'en 2017 et nous retrouvons le niveau de 2016 qui avait été excellent.

### ...AVEC LES RENCONTRES CHORALES INTERNATIONALES



Les 9<sup>e</sup> Rencontres chorales internationales en Briançonnais avaient choisi l'église Saint-Etienne de Vallouise, le mardi 16 juillet, pour une soirée tout en chants avec le « TU Chamber Choir de Dublin », 22 jeunes choristes irlandais, sous la direction de Bernie Sherlock. Près de 400 personnes sont tombées sous le

charme de cet ensemble au répertoire varié, allant du chant médiéval à la musique contemporaine, dont le récital se poursuit de façon improvisée sur le parvis de l'église, choristes et le nombreux public ne parvenant pas à se séparer.

### ... AVEC LE FESTIVAL "LES ENVOYAGEURS"

8<sup>e</sup> acte, les vendredi 23 et samedi 24 août, du festival des Envoyeurs, qui nous a permis de découvrir ou redécouvrir ce très beau festival : deux soirs de concerts sous chapiteau, une journée de spectacles et d'animations tout public. Une programmation éclectique, originale et de qualité : il y en eu pour tous les goûts et tous les âges. Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine.

### ... AVEC L'ASSOCIATION LECTURE ET RENCONTRES EN VALLOUISE (LREVE)

Le programme des Journées de la Vallouise 2019, relativement ambitieux, offrait de permettre la découverte d'un grand auteur, Nikolaï Gogol, le « Molière russe », un des pères au XIX<sup>e</sup> siècle de la littérature de ce pays.

Par la représentation de son chef - d'œuvre, Le Revisor, La Compagnie La Grande Affaire avait formé le projet de nous initier à ce rire si original par sa dimension satirique et de nous faire passer un excellent moment de divertissement.



La conférence introductive, l'atelier-théâtre, le yoga du rire, le film et la programmation du week-end au cinéma L'eau vive de L'Argentière-La-Bessée s'inscrivaient dans cette thématique.

Chantal Baldini, présidente de l'association LREVE, tire le bilan de cette saison : « Nous sommes heureux de pouvoir affirmer que nos objectifs ont été atteints par le nombre des spectateurs, la qualité de leur participation et leur évidente satisfaction. Si les conditions sont à nouveau réunies, nous vous donnons rendez-vous à l'année prochaine. »

### ... AVEC LES LUNDIS DE LA VALLOUISE

Cet été, comme depuis plusieurs années, il fut organisé le lundi à 20h30 une série de conférences sur des sujets variés avec la participation de conférenciers tous spécialistes reconnus de leur discipline. Une fréquentation en constante croissance, jusqu'à l'ultime conférence avec, pour invité, le glaciologue Bernard Francou, qui, avec plus de 250 participants attentifs, nous fit tangenter les limites de la salle Bonvoisin. Nous retiendrons aussi les 240 personnes venues écouter Françoise Nyssen, ancienne ministre de la Culture, et les 180 présents à la conférence d'Alain Chaptal sur le sujet souvent méconnu des peintures murales des chapelles et églises de notre territoire.

Le programme 2020 est d'ores et déjà en cours de gestation.

# LES A.S.A. DES CANAUX RÉUNIS DE LA VALLOUISE

## UN CADRE ADMINISTRATIF

Une A.S.A. (Association Syndicale Autorisée) est un regroupement de propriétaires, qui, depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, s'est organisé pour gérer, avec les services publics, l'eau gravitaire de son territoire. C'est une gestion très particulière, sortant du consumérisme général, ayant pour vocation de donner à un collectif le pouvoir de faire vivre un patrimoine vital et vivant.

Aussi, les responsabilités de l'A.S.A. sont de surveiller toute l'année le bon fonctionnement des canaux, de prévoir les travaux à effectuer, d'entretenir, d'aménager et faire vivre les canaux porteurs, déclarés comme tels par la Police de l'Eau et l'Agence de l'Eau. L'A.S.A. coordonne et anime le fonctionnement du réseau des canaux secondaires du territoire, défini dans le règlement intérieur de l'A.S.A., faisant force de loi. La finalité est d'alimenter en eau toutes les Peyras (canaux secondaires) pour irriguer les parcelles cultivables ou non, situées dans le périmètre de l'A.S.A., défini par l'administration et validé par la préfecture, en tenant compte des spécificités dues au territoire de montagne. Les A.S.A. sont des E.P.C.A. (Établissement Public à Caractère Administratif) fonctionnant dans le cadre très précis de la loi. L'A.S.A. est assujettie à une redevance envers l'Agence de l'eau.

En 2006, l'eau est déclarée *patrimoine national*. Dès lors, aucun propriétaire ne peut prendre de l'eau « libre » (source, rivière, lac...) sans être associé à un organisme de gestion de l'eau. Toutes les parcelles situées dans le périmètre de l'A.S.A. font partie de l'A.S.A. de façon obligatoire et inaliénable. Elles sont assujetties à une redevance : le rôle. L'ensemble des sommes perçues sont la propriété de l'A.S.A. Elles sont utilisées entièrement pour la gestion, l'entretien, la sécurisation et la mise en valeur des canaux porteurs.



## LES CANAUX REUNIS DE LA VALLOUISE

**Au XIX<sup>e</sup> siècle :** création d'Associations Syndicales Autorisées ou Associations Syndicales Libres destinées à la gestion des canaux d'irrigation. Voici les canaux dont nous avons retrouvé les délibérations :

\*Pour le Villard : en 1877, le canal du Béalas ; en 1854, le canal du Béal neuf

\*Pour Puy-Aillaud : en 1870, le canal du Béal Morin

\*Pour Vallouise : en 1868, le canal des Auches ; en 1879, le canal du Pra des Naïs et le canal des Ribes

**Au XX<sup>e</sup> siècle :** création des nouvelles A.S.A. :

\*En 1957, les canaux réunis des Parchers

\*En 1965, les canaux réunis du Béalas et du Béal Neuf

**En 1959 -1964 :** Tentative de création d'un

syndicat unique regroupant toutes les A.S.A. de la commune, à l'initiative du Conseil Municipal,

**Septembre 1973 :** subrogation de la Commune aux A.S.A. pour une durée de 4 ans à compter du 1er janvier 1974. Les délibérations prévoyaient la perception d'une redevance annuelle de 10 francs, « payable par tous les propriétaires de bâtis et non bâtis inscrits à la matrice cadastrale de la commune de Vallouise ». Il semblerait que cette redevance n'ait jamais été mise en application.

**En mars 1980 :** Mise en sommeil de trois A.S.A. par le Préfet [Canal des Auches, Canal du Prades Naïs, Canaux réunis Béalas et Béal Neuf].

**De 1974 à 2008 :** Les canaux d'irrigation sont pris en charge par la Commune qui se substitue totalement aux agriculteurs en prenant en charge l'entretien du réseau. Dans un rapport du Centre technique du Génie rural de 1979, intitulé *L'irrigation dans les Écrins*, il est noté que certaines Communes participent à l'entretien de canaux, mais jamais cela ne va aussi loin qu'à Vallouise.

**2008 :** Suite à la loi sur l'eau de janvier 1992, et les décrets qui en découlent, la possibilité de subrogation de la Commune aux A.S.A. pour la gestion des canaux est supprimée. Les Communes et les A.S.A. ont deux ans à compter de la promulgation du décret de mai 2008 pour se mettre en conformité : soit les A.S.A. sont réactivées, soit elles sont dissoutes. Dès lors, obligation est faite de mettre en place un dispositif de mesures des volumes prélevés et de mettre en place un régime d'autorisation de prélèvement. Pour sa part, le Conseil municipal vote une délibération pour la réactivation des A.S.A. sous l'appellation *A.S.A. des canaux réunis de Vallouise*. En juillet, quelques propriétaires, confrontés aux risques de dissolution des A.S.A. et aux conséquences qui en découleraient, proposent la désignation d'un administrateur provisoire, Sylvain Martin. Un conseil syndical est constitué. Avec l'aide des services du Conseil départemental, un état parcellaire est établi, qui a conduit à l'établissement d'une première redevance selon la législation en vigueur. Cette redevance étant remise en cause violemment, le conseil syndical a démissionné.

**Juillet 2019 :** Une nouvelle assemblée de propriétaires est convoquée, sous la présidence du Maire et en présence du Secrétaire général de la sous-préfecture. Il leur est rappelé, une nouvelle fois, que l'A.S.A. de Vallouise était hors la loi donc en danger. Un nouveau conseil syndical a été élu à l'issue de cette réunion. Aujourd'hui, ce conseil syndical travaille à l'établissement d'un périmètre, d'un règlement, à l'établissement d'une nouvelle redevance en accord avec les services du Conseil départemental qui apportent leur savoir-faire. F. de Bardonneche est le président, Sylvain Martin vice-président. Les autres membres du bureau acceptent d'être référents pour un canal.

# LES A.S.A. DES CANAUX RÉUNIS DE LA VALLOUISE

## UN ENGAGEMENT POLITIQUE

Pour le bon fonctionnement de la circulation de l'eau, chaque propriétaire doit respecter les règles, mais surtout respecter les autres propriétaires. Il s'engage également à respecter les servitudes de passage, à entretenir le canal mitoyen de sa parcelle afin de laisser passer l'eau pour alimenter les parcelles situées en aval, et enfin, à participer avec l'A.S.A., chaque année à l'entretien des canaux porteurs

En dehors des obligations administratives, la gestion des canaux gravitaires à ciel ouvert est un engagement sociétal et environnemental d'un territoire. C'est le regroupement d'un collectif de propriétaires de *bonne compagnie* qui s'engage à entretenir et faire vivre un patrimoine vital et vivant. C'est l'affirmation d'un lien social entre l'A.S.A., la commune et les citoyens d'un territoire, concrétisé par la participation aux corvées et par le repas citoyen de fin de corvée.

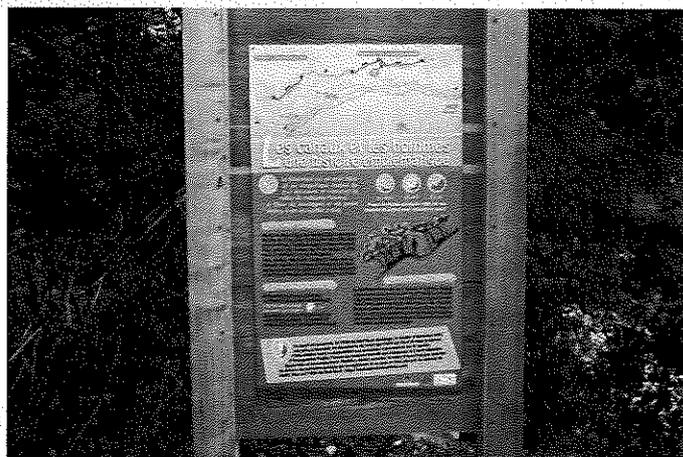
Les canaux gravitaires à ciel ouvert ont une fonction essentielle surtout écologique. Ils représentent aussi une régularisation lorsque les pluies torrentielles arrivent, en canalisant ces flux dans les torrents. Ils participent à l'alimentation des nappes phréatiques, à la gestion rationnelle de l'eau potable, au maintien des zones humides, à la préservation de la biodiversité, de la faune et la flore..., mais aussi au maintien d'un patrimoine inestimable.

Un dossier est ouvert pour faire reconnaître les canaux du Briançonnais au patrimoine international de l'UNESCO.

## L'A.S.A DU BEAL-NEUF DE PELVOUX

Le 19 avril 1885, 64 propriétaires faisaient acte d'association pour créer une Association Autorisée sous le nom de Syndicat du canal Béal neuf de la commune de la Pisse. Cette association sera confirmée par un arrêté préfectoral N° 465 du 20 juillet 1887. La commune de la Pisse deviendra la commune de Pelvoux à partir de 1893. Ces 64 propriétaires étaient tous agriculteurs et l'eau était le bien commun vital. Dans ces pays de montagne des Alpes du sud, l'eau était un élément déterminant. Il y en a beaucoup au printemps mais dès l'été le besoin était important et les chutes de pluie rares. Les canaux représentaient le moyen d'obtenir de l'eau d'irrigation issue de torrents alimentés par la fonte des glaciers.

Aujourd'hui, les choses ont bien changé, l'irrigation n'a plus l'importance vitale qu'elle avait auparavant et il ne reste plus que quelques agriculteurs en activité mais beaucoup de résidents ont encore le souhait ou la nécessité d'avoir des potagers.



Sur le territoire de Pelvoux, il existe encore trois canaux en activité : le « Béal-Neuf » et par extension : « Champ Constant », et le « Canal du four ». L'eau potable est devenue ou deviendra un bien onéreux même dans « ce château d'eau ». Les canaux représentent un patrimoine de nos anciens.

L'Association du Béal neuf a fonctionné jusqu'en 2000 avec, pour l'entretien, des accords de subrogation avec la Mairie. Mais depuis 1992, l'eau est devenue « patrimoine national ». L'association a été dormante jusqu'en 2006, époque à laquelle, compte tenu des nouvelles lois et du risque de perdre le droit d'eau, quelques Pelvousiens ont alors décidé de la réactiver en juin 2006.

L'A.S.A. est adhérente de la FDSIGE (fédération départementale des structures d'irrigation de l'eau des Hautes-Alpes) partenaire des représentants institutionnels, gérant plus d'une centaine d'A.S.A. des Hautes-Alpes. Depuis juillet 2019, le Président de l'A.S.A. du Beal Neuf de Pelvoux est Trésorier adjoint de la Fédération départementale et le vice Président, membre du bureau.

En 2010, les membres du bureau de Pelvoux ont constitué le "GAPE" (Groupement des **A.S.A.** du Pays de Écrins), institution informelle qui se compose de 8 A.S.A. : 3 à l'Argentière, 1 à Villard Meyer, 1 à Fressinières, 1 à la Roche de Rame (ASL), 1 à Pelvoux, 1 à Vallouise, représentant plus de 4 000 propriétaires.

Merci à Andrée Reymond, J.P. Bouvet et J.-M. Talon-Esmieu qui ont permis la réalisation de ce dossier. Pour en savoir plus : Droit d'eau. A.S.A.info, de François-Xavier Cadart; Les canaux d'irrigation du briançonnais, de Raymond Lestournelle; L'irrigation du grand Briançonnais, de Florian Cibiel.

**Bennes à encombrants** - A Pelvoux (parking de la piscine), le 11 octobre 2019; à Vallouise (pont de Gérentoine), le 18 octobre 2019. Rappel: La déchetterie de l'Argentière-La-Bessée est à votre disposition du lundi au vendredi de 8h-12h et de 14h-18h et le samedi de 8h-12h et de 14h-17h. Le dépôt de déchets au pied des conteneurs (four, matelas, chaises, frigo, divers gros matériels...) est strictement interdit et passible d'une amende (450 €). Rappel : la déchetterie de l'Argentière est à votre disposition du lundi au samedi.

**Sport Santé Écrins** - L'association a repris ses activités au dojo de l'Argentière, tous les mercredis, de 10h à 10h45 pour les enfants de 1 à 2 ans; de 11h à 11h45 pour les enfants de 2 à 3 ans. Tarifs: 110 € pour l'année scolaire (90 € par enfant, si inscription de deux enfants d'une même famille) Contacts: Marie-Claude Eynemard (tél. 06 73 59 10 67) ou sport.santé.ecrins@gmail.com

**Amicale des Pompiers** - Les activités des uns et des autres, plus quelques imprévus, ne leur ont pas permis d'organiser la traditionnelle journée des Anciens, à qui ils donnent rendez-vous l'année prochaine. Leur présence à la fête de Vallouise a permis à quelque 85 petits et grands de faire un tour de camion et une trentaine de personnes s'est initié au massage cardiaque et à la pause du défibrillateur. Les Pompiers des Écrins recrutent toujours et les personnes intéressées peuvent passer le lundi soir à la caserne entre 19h et 20h.

**11 novembre** - La Mairie vous donne rendez-vous le 11 novembre à 9h30 devant le monument aux morts de Vallouise, pour rendre hommage à ceux qui ont donné leur vie pour défendre le Pays.

**E.S.V.** - Le club de ski ES Vallouise recherche des bénévoles! Venez le rejoindre pour aider à préparer la saison d'hiver, lors d'un apéritif offert le mercredi 16 octobre à 19h salle des Associations à Vallouise (sous la salle Bonvoisin), Ce sera l'occasion de faire connaissance autour d'un verre et de définir ensemble comment seront employées les compétences de chacun. A noter dès à présent, la Foire aux skis prévue les 8, 9 et 10 novembre.

**Nordic En Vallouise** - L'équipe de Nordic En Vallouise se met en place afin d'effectuer les travaux d'entretien des pistes ainsi que la préparation du dispositif de neige de culture pour vous proposer un domaine de qualité dès le mois de décembre. Rappel: vous avez jusqu'au 30 novembre pour acheter ou recharger vos Nordic Pass au tarif primeur sur le site [www.nordicalpesdusud.com](http://www.nordicalpesdusud.com).

**Camping du Freyssinet** - Très bonne fréquentation cet été au camping du Freyssinet... Quelques petites améliorations permettront de fidéliser une clientèle amatrice de camping nature. Les Pelvousiens et Vallousiens sont les bienvenus pour découvrir ce bel espace et le conseiller à leurs proches.

**Bibliothèque** - A voir, jusqu'au 6 novembre, une exposition sur l'aventure des écritures. A noter, également, à l'attention des plus petits, la mise à disposition d'une malle bébés-lecteurs. En outre, dans le cadre des animations avec les scolaires, présence d'un kamishibai géant (théâtre japonais en bois). Quant au Cercle de lecture, il a repris son activité dès le 19 septembre dernier.

## État civil

### Nous accueillons:

**Aélie DECHASSAT**, née le 31 août 2019 à Briançon

### Ils se sont unis:

**Frédéric PASQUA et Laetitia BOURGEOIS** le 16 août 2019

**Thierry IMBERT et Claire MATHIEU** le 31 août 2019

### Ils nous ont quittés:

**Patrick PIERARD**, décédé le 20 juin 2019 à Champigny-sur-Marne

**Isabelle RABOUIN**, décédée le 21 juin 2019 à Briançon

**Martine JOUGLARD**, décédée le 22 juin 2019 à La Tronche

**Jean-Louis COLOMBO**, décédé le 2 juillet 2019 à Paris

**Eliane COQUILLAT**, née MORAND, décédée le 5 juillet 2019 à Briançon

**Jacques CRUCCO**, décédé le 8 juillet 2019 à Vallouise-Pelvoux

**Jeannine ESTIENNE**, née DAUDET, décédée le 20 juillet 2019 à l'Argentière-la-Bessée

**Lucienne de BARDONNECHE**, décédée le 12 août 2019 à Marseille

**Serge BUCCI**, décédé le 8 septembre 2019 à Briançon

**Gilbert RAULT**, décédé le 8 septembre à Briançon

**Alice DEDUN**, décédée à Montrouge (Hauts-de-Seine) le 9 septembre 2019

**Laurent ROMAN**, décédé le 10 septembre 2019 à Briançon.

Laurent avait 49 ans. Il a été au service de la Commune de Vallouise durant 24 ans. Il avait 25 ans lorsqu'il a été recruté au sein des services techniques municipaux auxquels il s'est consacré sans compter ni son temps ni son énergie. Toujours prêt à rendre service, il était reconnu par tous les administrés pour sa gentillesse et la qualité de son travail. Très apprécié de ses collègues avec lesquels il savait partager ses connaissances avec beaucoup d'humilité. Menant de front sa vie d'agriculteur et sa carrière, il a gravi les divers échelons avec succès. Engagé en tant qu'agent d'entretien le 1er novembre 1995, il fut promu agent de maîtrise le 1er novembre 2017, quelques mois avant que sa terrible maladie ne se déclare. Il avait une connaissance profonde du territoire et de ses habitants, possédant le bon sens et la persévérance des gens de la montagne. C'est dans le cadre de son travail qu'il a rencontré l'élue de son cœur, Sabrina, venue de Puy-St-Vincent, effectuer à Vallouise une mission d'ASVP en 2009. C'est à ce moment-là qu'ils se sont connus et plus quittés puisqu'ils se sont mariés le 17 décembre 2018. Contre la maladie, il s'est battu avec courage, et dès qu'il en avait l'énergie, il rendait visite à ses collègues se souciant des travaux en cours et prenant des nouvelles des uns et des autres. Sa disparition laisse un grand vide dans les services où chacun espérait son retour.

**Odette ROULX-LATY**, née GARARD, décédée le 2 septembre 2019 à Briançon

**Paulette CALLET-RAVAT**, née MOTTET, décédée le 9 septembre 2019 à La Tronche